

---

# FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 20/132

Le conseil d'administration du FMI achève la sixième revue de l'accord FEC en faveur du Togo, approuve une augmentation de l'accès pour faire face à l'impact du COVID-19

le 3 avril 2020

- La décision du conseil d'administration autorise un décaissement immédiat de 131.3 millions de dollars pour le Togo, ce qui est presque quatre fois plus important que le montant initialement prévu.
- L'augmentation de l'accès aidera les autorités à faire face aux implications humaines et économiques de la pandémie de COVID-19.
- Après trois ans de mise en œuvre du programme soutenu par le FMI, la performance est satisfaisante dans la plupart des secteurs ; les réformes ont connu des retards dans le secteur financier.

**Washington, DC** – Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé la sixième et dernière revue des résultats économiques obtenus par le Togo dans le cadre d'un programme appuyé par un accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC)<sup>1</sup>. L'achèvement de la revue permet de décaisser 96.63 millions de DTS (environ 131.3 millions de dollars), ce qui porte le total des décaissements au titre de l'accord à 247.65 millions de DTS (environ 336.4 millions de dollars).

L'accord triennal en faveur du Togo, d'un montant de 176.16 millions de DTS (environ 239.3 millions de dollars, ou 120 % de la quote-part du Togo), a été approuvé le 5 mai 2017. En achevant la sixième revue, le conseil d'administration a également approuvé la demande présentée par les autorités en vue d'une augmentation du niveau d'accès dans le cadre du programme de 48.7 % de la quote-part du pays (71.49 million de DTS ou environ 97.1 millions de dollars) afin de répondre aux besoins urgents de financement découlant des efforts et plans des autorités visant à contrôler la propagation du COVID-19 et atténuer son impact économique au Togo.

---

<sup>1</sup> La FEC est un mécanisme de prêt qui apporte un accompagnement soutenu à moyen ou à long terme, sous la forme d'un programme, dans les cas de problèmes persistants de balance des paiements.

Le Togo a réalisé des progrès considérables en 2017-2019 dans le cadre du programme soutenu par le FMI dans plusieurs domaines, cependant les réformes restent incomplètes dans un secteur clé. La reprise économique s'était raffermie mais a été entravée récemment par la pandémie de COVID-19. Les projections de croissance pour 2020 ont été sensiblement revues à la baisse. Le déficit budgétaire et le besoin de financement de la balance des paiements pourraient s'élargir considérablement en raison de la perte de recettes, de l'augmentation des dépenses de santé et de la baisse des exportations.

À l'issue de la réunion du conseil d'administration, M. Mitsuhiro Furusawa, directeur général adjoint et président par intérim, a prononcé la déclaration ci-après :

“La performance du Togo au titre du programme soutenu par la FEC a été globalement satisfaisante. Alors que la reprise économique s'était raffermie, elle a été entravée récemment par la pandémie de COVID-19. Les perspectives macroéconomiques sont sujettes à une grande incertitude.

“ Les autorités prennent des mesures immédiates pour faire face aux implications humaines et économiques de la pandémie de COVID-19 tout en préservant les réalisations budgétaires durement obtenues pendant ces dernières années. Durant la période 2017-2019, le Togo a respecté le critère de convergence de l'UEMOA d'un déficit budgétaire ne dépassant pas 3% du PIB. Pour 2020, le déficit budgétaire et le besoin de financement de la balance des paiements pourraient se creuser en raison des dépenses de santé supplémentaires et d'autres impacts du COVID-19 sur l'économie. Néanmoins, la dette publique devrait continuer de baisser.

“ Les réformes structurelles liées à l'administration des recettes et à la gestion des finances publiques progressent. Des progrès ont été achevés en matière de collecte des arriérés d'impôts, de soumission en ligne des déclarations en douane et d'étapes vers la budgétisation des programmes. Il sera important de mettre en œuvre les recommandations d'un outil récent de diagnostic et d'évaluation de l'administration fiscale, de combler les lacunes restantes dans les fonctions douanières essentielles, et de renforcer la mise en conformité volontaire afin d'assurer des revenus permanents solides. Il sera également essentiel de suivre les recommandations clés des évaluations de la gestion des investissements publics de 2016 et de 2019. En outre, la poursuite d'une politique prudente en matière d'emprunt et le renforcement de la capacité de gestion de la dette sont indispensables afin de préserver la viabilité de la dette.

“ Le Togo a été l'un des pays les plus performants dans l'amélioration du climat des affaires ces dernières années ; il sera important de poursuivre ces réformes, notamment de renforcer la gouvernance, et de mettre en œuvre les mesures décrites dans le plan national de développement afin de soutenir une croissance forte et inclusive. Finaliser les réformes au niveau des deux banques publiques est primordial pour préserver la stabilité financière et éviter des risques au budget de l'État.”

## **Département de la communication du FMI**

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

ATTACHÉ DE PRESSE: GEDIMINAS VILKAS

TÉLÉPHONE:+1 202 623-7100COURRIEL: MEDIA@IMF.ORG